



Message du Président : Travaux du comité 2019/2020

1. Généralités

Chers confrères,

J'espère sincèrement que ce message vous trouvera en bonne santé.

Suite à la crise sanitaire sans précédent à laquelle nous avons été confrontés, résultat de la propagation du virus SARS-Cov 2 (plus communément appelé Covid 19), chacun d'entre nous a été contraint de revoir de nombreux aspects de sa vie, tant personnelle que professionnelle. Cette pandémie a également favorisé un retour sur le devant de la scène de notre profession. Comme tout événement imprévu, cette pandémie a été révélatrice de réelles forces, parfois insoupçonnées, chez la plupart d'entre nous, mais aussi de certaines failles que nous devons nous atteler à combler, dans un objectif d'amélioration continue.

De plus, la crise du coronavirus nous a amenés à renouer avec ce qui est sans doute l'une des bases de notre métier, la désinfection. En effet, c'est un aspect que la grande majorité d'entre nous avait quelque peu délaissée ces dernières années et la situation actuelle a fait que nous avons régulièrement été sollicités pour des désinfections urgentes d'espaces accueillant du public.

De surcroît, il est sans doute fondamental d'évoquer que cette situation, et plus particulièrement le confinement que nous avons vécu, peut également être perçu comme une opportunité. Comme le disait Winston Churchill « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ».

Effectivement, cette situation nous a amené à régler des problèmes structurels et conjoncturels. Nous avons par exemple, pour la plupart, pris le temps de peaufiner nos protocoles de traitement, de nous former grâce à une pluralité de webinars techniques mais également de contrôler et, si besoin, de réparer notre matériel.

Fort heureusement, après un hiver doux, la saison estivale nous a permis de reprendre une forte activité, notamment avec la prolifération de guêpes, de frelons et de fourmis. Le télétravail a, lui aussi, contribué à cette reprise d'activité en augmentant le temps passé dans les foyers, et donc, la gêne occasionnée par les divers nuisibles.

Concernant l'engagement de la fédération envers un professionnel dans le domaine de la formation et de la certification de chiens renifleurs évoqué l'année dernière, après concertations avec des experts du secteur, nous avons pris la décision de ne pas nous impliquer. Nonobstant, nous vous recommandons fortement de vous assurer que le binôme en charge de vos détectations est certifié par la « Bed Bug Foundation » et de vous assurer que le conducteur de chien est un réel connaisseur de la punaise de lit, afin qu'il soit capable de montrer aux clients des punaises (ou des traces de punaises) en guise de preuve.

Enfin, nous souhaitons vous informer que nous recevons régulièrement des plaintes au sujet du travail exécuté par des entreprises membres. Nous vous rappelons par conséquent que des explications peuvent vous être demandées et que cela peut mener à des convocations, voire même à la décision du comité de faire voter à l'AG une éventuelle l'exclusion de la fédération d'une entreprise membre.

Dans ce même objectif d'amélioration constante de la qualité des services des membres de la fédération, nous avons demandé aux autorités compétentes de, dans un avenir proche, contrôler régulièrement les sociétés romandes de désinfection et de nettoyage, qu'elles soient membres ou non de la FSD.

Ces contrôles auront pour but de s'assurer du respect des différentes normes de notre profession. Cela permettra de perpétuer l'évolution et la professionnalisation de notre secteur, tout en s'assurant que les sociétés sérieuses ne soient pas lésées par la concurrence d'entreprises peu scrupuleuses vis-à-vis de nos normes.

En espérant pouvoir tous vous retrouver le 27 octobre 2020 à Berne, je souhaitais également, dans l'intervalle, adresser mes plus sincères remerciements à tous mes collègues du comité ainsi qu'aux membres du comité de formation professionnelle pour leur motivation sans faille lors de nos échanges en cette période difficile.



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

2. Relations publiques

En Suisse alémanique, depuis octobre 2019 environ, nous avons eu connaissance d'entreprises qui proposent des services de lutte contre les parasites sans avoir de permis ni aucune autre connaissance de la branche (il y a eu deux rapports sur les pages allemandes de notre site). Les clients sont attirés par des sites internet dont les noms tels que "kammerjäger-notfall.ch", "Schädlingjäger-notfall.ch", etc. figurent régulièrement en tête des recherches sur Google. En outre, le site web est lié à de nombreuses localités, suggérant ainsi aux clients que l'entreprise est basée localement. Ces derniers mois, beaucoup de temps a été consacré à la collecte des rapports des clients afin de disposer de suffisamment de documents en cas de plaintes.

En avril 2019, les médias ont fait état de pâtes adhésives appliquées sur les toits pour dissuader les oiseaux et sur lesquelles ceux-ci restaient collés ou mouraient les ailes collées. La « Stiftung für das Tier im Recht » a confondu ces pâtes adhésives achetées sur Internet avec un produit répulsif qui est approuvé en Suisse. La FSD a pris position.

En juin 2019, un article de trois pages de la FSD a été publié dans le magazine "Hauswart/In" : "Ectoparasites des humains, des animaux domestiques et sauvages".

En juin 2020, Isabelle Landau a pu faire comme représentante de la FSD deux présentations sur les punaises de lit lors d'une journée de formation pour les responsables de cabanes du Club Alpin.

Le 13 septembre 2020, la FSD a publié dans la « NZZ am Sonntag » un courrier des lecteurs dans lequel la différence entre pesticide, produit phytosanitaire et biocide était soulignée.

Site internet

Au cours des 18 mois de cette période sous revue, 16 nouvelles en allemand et 7 nouvelles en français ont été publiées sur le site internet de la FSD, sous "Actualités". De plus, les membres ont été informés de l'actualité par trois bulletins d'information. Cette méthode ayant été choisie car les membres ne consultent pas tous le site web de la fédération (www.fsd-vss.ch).

Contact avec les clients et les membres

Le nombre de demandes de renseignements de clients, qui ont souvent des problèmes complexes avec des nuisibles, a fortement augmenté au cours des 18 derniers mois. Par exemple, des consultations écrites et des déterminations d'insectes ont été effectuées en allemand auprès d'une cinquantaine de clients. En outre, les contacts avec les désinfestateurs ont augmenté : il y a eu des échanges écrits avec 13 membres et 9 non-membres grâce auxquels les problèmes pouvaient être résolus.

Modifications de la loi

Dans le cadre de la consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur les produits biocides, (OPBio), la FSD a soumis une prise de position dans les délais à fin janvier. L'objectif principal était de nommer les lacunes du registre public des produits RPC. D'une part, les entrées dans le registre des produits chimiques RPC sont déficientes et incohérentes, et d'autre part, les fonctions de recherche sont très limitées.

Dans le cadre de l'initiative parlementaire (19.475 Réduire le risque de l'utilisation de pesticides) avec le projet de modifications de la loi fédérale sur la réduction des risques liés à l'utilisation de pesticides, le Conseil des Etats a été informé par une lettre détaillée en septembre 2020 que cette loi va trop loin. La FSD a signé cette lettre avec d'autres associations telles que scienceindustries, SWISSMEM, Swiss Textiles, l'Association suisse de l'industrie des peintures et vernis, etc. La demande n'a pas été traitée en séance, l'initiative sera désormais transmise au Conseil national.

En 2021, deux initiatives seront votées sur cet appel à la réduction des pesticides. Nous devons avant tout veiller à ce que les produits phytosanitaires et les biocides ne soient pas mis dans le même panier. Le comité suivra de près les débats ainsi que toutes autres demandes et propositions législatives. Si de telles exigences devaient avoir un impact négatif sur nos tâches ou même rendre notre travail impossible, nous essaierons de faire connaître notre position aux responsables.



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

En **Suisse romande**, nous avons mis en place durant l'année 2019 l'envoi de Newsletters qui ont pour vocations d'informer les membres des changements législatifs qui concernent notre domaine ou de partager des événements importants (parution dans des médias par exemple).

Nous avons dû intervenir à plusieurs reprises auprès d'entreprises qui affichaient le logo de la FSD sans en être membre. Lors de ces contacts nous leur avons demandé de retirer les informations qui pouvaient mettre dans l'erreur les clients et leur avons proposé de s'affilier à la FSD.

L'année 2020 a été « extraordinaire » dans tous les domaines et également dans les relations publiques. Lors de cette période nous avons reçu un grand nombre de demandes par mail ou par téléphone et nous avons pris le temps d'analyser chaque question en détail afin de pouvoir y répondre. Nous avons fait en sorte de répondre aux interrogations des membres concernant le maintien de notre activité durant le confinement et avons fait parvenir des informations concernant l'évolution d'un point de vue politique. Nous espérons avoir été un soutien lors de cette période difficile.

3. Pouvoirs publics

Depuis 2019, il y a une augmentation d'entreprises travaillant sans permis OPer-P ni expérience professionnelle. Elles font de la publicité agressive sur Internet en abusant de Google AdWords afin d'apparaître en haut dans les résultats des recherches Google et se présentent comme désinfestateurs professionnels. Ces entreprises douteuses pratiquent des prix exorbitants pour leurs services et demandent à leurs clients à payer immédiatement. Les sites web promettent des traitements biologiques et des années d'expérience. Plusieurs de ces sites sont dirigés vers le même fournisseur travaillant depuis l'Allemagne. Nous avons signalé ces cas à Chemsuisse et aux laboratoires cantonaux respectifs.

Cependant, comme le comité de la FSD estime les mesures et les possibilités des autorités insuffisamment efficaces, il a décidé d'intenter, avec le soutien d'un avocat, une action en justice contre l'une de ces entreprises afin de créer un cas de jurisprudence.

En outre, les cas de travaux effectués sans permis OPer-P - notamment dans la lutte contre les guêpes - ont été transmis aux autorités cantonales compétentes.

4. Commission de formation

Formaco a annoncé en mai 2019 qu'elle n'organiserait plus de cours à partir de 2020. Cela a créé beaucoup de travail pour le Comité et la Commission de formation, car il fallait organiser sa succession. Jusqu'à la fin de l'année 2019, 4 réunions de la Commission de formation ont eu lieu, dont trois ont duré toute la journée. Il y a également eu diverses réunions en petits groupes pour réorganiser les cours. Isabelle Landau a effectué des travaux préparatoires afin que les cours puissent continuer à être offerts.

Début 2020, Isabelle Landau a été engagée en tant que responsable de la formation et de la formation continue. La FSD est responsable des formations en vue de l'obtention des permis pour l'emploi des pesticides en général (OPer-P) et pour l'emploi des fumigants (OPer-FU) et elle désormais le seul organe d'examen.

La Commission de formation s'est réunie 3 fois en 2020 (dont une fois via une conférence Microsoft Teams), les réunions ne durant qu'une demi-journée.

Formations pour le permis OPer-P et OPer-FU

Comme l'année précédente, la formation s'est déroulée sur la période janvier-décembre 2019. Après le bloc de janvier, qui s'est tenu à Regensdorf et Paudex, les blocs de mars et d'octobre ont eu lieu dans les deux langues pendant une semaine au centre de formation de Loewenberg, près de Morat. Pour la première fois, une journée complète de formation pratique a été organisée. Les examens des deux classes ont eu lieu les mêmes jours au centre Loewenberg. Les deux en allemand et en français ont été suivis avec succès et sans incident. En 2019, 19 personnes germanophones et 10 francophones ont obtenu le permis OPer-P.



Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

Un cours de formation en langue allemande sur la fumigation a été proposé au cours de l'année considérée. Douze participants ont reçu le permis OPer-FU. 27 personnes ont suivi avec succès le cours de répétition et sont donc titulaires du permis pour cinq ans supplémentaires.

Comité des Permis (CdP)

Les deux rapports annuels 2018 et 2019 des organes responsables, y compris toutes les activités liées aux formations, ont été reçus à temps par l'OFSP en mars. Le Comité des Permis est composé de tous les offices fédéraux et cantonaux et d'autres groupes d'intérêt importants pour notre industrie. Le CdP s'est réuni en mai 2019 et en juin 2020 et a reconnu notre travail pour l'obtention des permis avec une grande satisfaction.

Formation continue

La matinée de formation à l'occasion de l'AG 2019 de la FSD a porté sur différents sujets : De la responsabilité en cas d'infestation de punaises de lit aux méthodes alternatives de lutte contre les rongeurs et le syndrome d'Ekbom (insecte imaginaires).

La formation continue d'automne à Geroldswil a été un franc succès. Plusieurs intervenants internationaux ont fait part de leurs expériences en matière de lutte contre les punaises de lit. La traduction simultanée a été assurée pendant toute la journée. Outre le sujet des punaises, il a été question des blattes orientales dans les égouts (c'était un plaisir particulier d'entendre un collègue tessinois) et des espèces envahissantes. Une contribution très intéressante a été le rapport sur la première occurrence connue de termites *Reticulitermes* en Suisse. Le support de cours détaillé des présentations est l'une des caractéristiques des cours de formation de la FSD.

La formation d'automne à Paudex avait pour thème principal la communication. Après la présentation principale, des techniciens de différentes entreprises ont donné leur avis dans une vidéo. Ensuite, différents aspects de pièges ultraviolets ont été abordés. Un support de cours de haute qualité a également été distribué.

5. Finances

Les comptes ont de nouveau été tenus par le Centre Patronal. Les auditeurs ont relevé que les comptes annuels sont conformes à la loi. L'exercice s'est terminé avec un excédent de dépenses de 90'441.92 CHF imputé aux capitaux propres (12'644.31 CHF au 31.12.2019).

6. Membres

L'année dernière, 2 nouvelles adhésions dans le VSS ont été enregistrées : Nellessen der-kammerjaeger.ch à Kerns et GA36 Gini Pascal SA à Sion.

En 2019, la résiliation de Immo protect GmbH à Lengwil-Oberhoffen (intégrée à Anticimex).

Ainsi, la Fédération Suisse des Désinfestateurs compte actuellement 53 membres.

Notice nécrologique Dr. Anton Hasenböhler

Avec le décès du Dr Anton Hasenböhler, la FSD a non seulement perdu un membre d'honneur, qui a toujours soutenu la FSD par ses vastes connaissances et son sens pratique, mais nous avons également perdu un fidèle compagnon d'armes pour la cause de la désinfestation. En outre, Toni a été actif pendant de nombreuses années au sein du Comité et de la Commission de formation de la FSD. De 2003 à 2006, il en a été président. Toni a toujours soutenu la fédération de tout son cœur et de toute son âme. Il nous manquera beaucoup.